



Appel à candidatures

Chargé·e du suivi de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

Statut

Poste à temps partiel (80 %) de catégorie B, à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2021.

Contrat à durée déterminée de 7 mois.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 118 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 109 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

Il compte 75,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2021.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste de chargé·e du suivi de la RICE, au sein de la direction, est placé sous l'autorité hiérarchique du délégué territorial du massif causses gorges. Il est basé à Florac (48).

Le délégué territorial Causse Gorges quant à lui, est basé sur le site du Villaret (Hures la Parade / 48150), à 30 mn du siège du Parc à Florac.

Missions

Descriptif des missions :

- ❖ Rédaction, en anglais, du rapport annuel de la RICE PNC à l'International Dark-Sky Association (IDA) pour le 1er octobre. Ce rapport rend compte des activités menées dans le cadre de la RICE PNC, sur les 3 volets suivants :
 - travaux de modernisation de l'éclairage public ;
 - mesures de la qualité du ciel étoilé ;
 - actions de sensibilisation autour de la Nuit.
- ❖ Inventaire des travaux de modernisation de l'éclairage public et vérification de la conformité de ces derniers avec les préconisations techniques de la RICE :
 - échanges avec les syndicats départementaux d'électricité en charge de l'éclairage public (SDEE48 pour la Lozère, SMEG30 pour le Gard ou communes en régie)
 - mise à jour des bases de données informatiques (QGIS et Excel) relatives à l'éclairage public.
- ❖ Suivi et recueil des mesures de qualité de ciel étoilé, et pour ce faire :
 - mobiliser, le réseau de bénévoles (astronomes amateurs et volontaires) détenant des SQM (Sky Quality Meter) et mesurant la qualité du ciel sur 18 sites de façon ponctuelle ;
 - s'assurer du bon fonctionnement des 3 Ninox –appareils de mesures permanents- sur les 3 principaux massifs du Parc ;
 - traiter et mettre en forme les mesures.
- ❖ Mise à jour et finalisation du dossier de candidature définitif (en anglais) pour l'obtention du label définitif RICE :
 - mise à jour des informations nécessaires au respect des critères de l'IDA pour l'obtention du label RICE, et en particulier celles relatives aux rénovations des points lumineux en zone coeur.
- ❖ Suivi d'autres projets s'inscrivant dans la RICE :
 - Appui pour le suivi de dossiers de demandes de subvention liées à la rénovation d'éclairage public
 - Suivi du projet de belvédères d'observation des étoiles avec les équipes du PNC

Les missions pourront être amenées à évoluer, à la marge, en fonction de l'organisation du service et de l'établissement.

Pour mener à bien ses missions, l'agent participe aux réunions internes et externes avec les différents partenaires impliqués dans la gestion de la RICE.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du Parc national, principalement sur la Lozère et le Gard. Pour cela l'agent pourra utiliser des véhicules du pool de Florac dans la limite de leur disponibilité.

Compétences

- Connaissances des enjeux liés à l'éclairage public et à la pollution lumineuse
- Bonnes qualités rédactionnelles
- Bonne maîtrise de l'anglais
- Maîtrise de QGIS et d'Excel
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Aptitude au travail en équipe, sens de l'organisation
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation de type Licence, ou Master en développement durable, tourisme ou développement local,
- Expérience professionnelle dans le domaine du tourisme, du développement durable, ou de la pollution lumineuse
- Permis de conduire

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **pour le 15 mars 2021 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M Scherrer Richard

06.77.97.29.93

richard.scherrer@cevennes-parcnational.fr

ou M. Céline Billault, secrétaire générale

04.66.49.53.28

celine.billault@cevennes-parcnational.fr